

POINT à LA DATE

DU :

14 mai 2020

15H00



L'audioconférence s'est déroulée selon une configuration CHSCT avec la présence de l'inspecteur santé sécurité au travail (ISST), le médecin de prévention (MP), l'assistante de service social (ASS), l'assistante de prévention (AP), le secrétaire animateur CHSCT, les représentants élus des organisations syndicales (OS) et la Direction.

Cette audioconférence a débuté en retard en raison, à nouveau, de problèmes de connexion pour certains participants.

Situation des effectifs au 13 mai 2020:

- 308 agents présents sur 769 soit 40%
- 109 agents en télétravail soit 14%
- 461 agents non présents
- Dont 81 agents « écartés pour fragilité »
- Et 45 agents en garde d'enfants

Taux de présence dans les SIP : 47%, contre 44% le 12 mai, ce taux n'ayant plus de signification pour le directeur compte tenu de la reprise progressive du travail.

Taux d'agents en position de travail : 54%

Le taux global de présence dans les services augmentera encore ces prochains jours dans la mesure où les agents sont actuellement appelés à réintégrer leurs services.

Point sur la restauration :

Intervention de l'adjointe du PPR cheffe de service du CSRH :

Comme précisé précédemment, le RIA de Champ Girault, ouvrira à nouveau ses portes à compter du mardi 19 mai 2020 aux horaires habituels afin de distribuer des formules paniers repas (sandwich, salade, dessert et boisson) dont les tarifs s'échelonnent entre 5,00 et 7,19 euros.

Une permanence exclusivement réservée à l'alimentation des badges se tiendra lundi 18 mai de 11h30 à 13h30. Même si le règlement en numéraire sera accepté **l'association du RIA conseille de privilégier le règlement par chèque bancaire.**

Afin d'éviter de nombreux déplacements, peu recommandés en cette période, le DDFIP a suggéré que les chefs de service pourraient grouper et superviser les commandes pour leurs agents... puis qu'une personne soit désignée afin d'aller les retirer.

◆ La réouverture du restaurant administratif du site de l'ESI, pourrait avoir lieu lundi 25 mai sous condition d'atteindre un nombre minimal de 25 couverts. Un recensement est en cours sur ce point.

Une OS informe la Direction que des agents de l'ESI utilisent la salle de restauration pour déjeuner. Cette pratique vient à l'encontre des différentes préconisations émises par le MP, l'ISST et la DDFIP 37. Un signalement sera effectué au responsable de l'ESI et à tous les chefs de service afin de rappeler aux agents de manger à leur poste de travail, un repas froid, conservé dans un contenant isotherme.

◆ A ce jour, il n'y a aucune information certaine relative à la reprise de la restauration collective sur les sites de Chinon et Loches.

Le DDFIP souligne que le cas de Chinon fera l'objet d'une attention particulière. L'association qui gère la restauration, composée d'agents du site, devra veiller à appliquer consciencieusement le protocole sanitaire.

◆ IMPORTANT : Le directeur n'a pas manqué de préciser que la reprise de la restauration, même sous la forme partielle de formule à emporter, induit automatiquement la suppression de la prise en charge des frais de repas pour tous les agents du site.

Point sur le suivi médical des agents :

Intervention du MP : Aucune alerte à signaler dans le département.

La Direction précise que la suspicion d'un cas de covid 19, à la trésorerie de Château-Renault a été écartée.

Le MP continue à travailler sur les modalités de reprise des agents dits « fragiles » en les contactant par téléphone. Elle ne peut déterminer le nombre exact de collègues appelés.

Elle attire l'attention de tous sur le fait que cette initiative est rendue difficile par l'impossibilité de joindre certains agents malgré 3 ou 4 messages laissés sur leurs répondeurs.

POUR RAPPEL :

Vous pouvez contacter le Docteur BIZOUARNE, Médecin de prévention aux coordonnées suivantes :

christine.bizouarne@finances.gouv.fr, tél. 02.47.20.57.01

Plan de reprise d'activité (PRA) :

Malgré la demande des OS de recevoir les documents 24 heures avant l'audio conférence, les plans et les fiches de prévention associées des sites à examiner ont été communiqués (bombardés- canardés !) soit la veille au soir pour les trésoreries de Langeais, Ligueil, Sorigny et Vouvray ainsi que pour le PCR et le PCE, soit le matin même pour la BCR, les BDV, le PRS, le SPF-E, la Paierie Départementale et les trésoreries de Tours Métropole, Neuillé Pont Pierre, Joué lès Tours, Tours CHRU , Val Touraine Habitat et THA.

Une OS demande des précisions sur la valeur des remarques et avis émis lors de ces conférences téléphoniques au format « CHSCT non officiel ». Cette situa-

tion que l'on peut qualifier de «bancale» donne l'impression que nos interventions n'interfèrent en rien sur la diffusion des plans dans les services.

Cette sensation est exacerbée par l'attitude de certains chefs de service « empressés » de pouvoir récupérer le plus d'effectif afin d'exercer leurs missions. Au point de se transformer en déménageurs et de pousser des meubles ou de monter de pseudo-cloison avec des portes de placard afin de protéger leurs agents.

Le DDFIP répond qu'il tient compte de nos remarques et éventuelles réserves avant de prendre la décision de « valider » et diffuser les plans. Certaines fiches ont d'ailleurs été entérinées après avoir été complétées (ex : Amboise), d'autres vont faire l'objet de nouvelles discussions avec les chefs de service (SLR, CGR) avant l'envoi des documents définitifs.

Ces fiches sont vouées à terme, à alimenter le DUERP par avenant.

Une OS précise qu'il existe certes des contraintes métiers qui poussent les chefs de service à accélérer la reprise mais il faut garder à l'esprit que la validation des plans n'a pas un caractère définitif car la situation est évolutive et nécessitera de nombreux et nécessaires ajustements.

De nombreuses réserves ont été émises lors de l'audio conférence du 12 mai et de nombreuses interrogations ont subsisté aujourd'hui (problème d'échelle des plans, absence de l'emplacement de certains mobiliers, illisibilité de plan photocopié etc...).

Or la Direction a validé les plans présentés. Et le plus grand nombre possible d'agents a été invité à reprendre du service...

Le déplacement du mobilier et l'écartement des bureaux reste la norme de la direction pour respecter les règles de distanciation sociale.

Dans les services où les locaux sont exigus et partagés par deux agents en face à face, des cloisonnettes en plexiglas seront posées.

Sur ce point, 73 cloisonnettes ont été acquises par la direction, dont 50 sur le budget du CHS. Une commande complémentaire va être effectuée à charge pour moitié de la Direction et du CHSCT.

La situation de tous les sites prévus n'a pu être examinée. Une nouvelle audio conférence est donc prévue à ce titre vendredi après-midi.

Point sur la communication « Impôt sur le revenu »

La direction organisera un point presse local, lundi 18 mai.

Une communication nationale de la DG est prévue dans le courant de la semaine prochaine. Afin d'inciter l'utilisateur à télédéclarer et pour préciser les dates limites de dépôt!

Point sur la question des congés/RTT

Le directeur a précisé la méthode à mettre en œuvre par les chefs de service, auprès de chacun de leurs agents. Il s'agit dans une première phase, de :

- vérifier la situation de l'agent entre le 17 mars et le 16 avril en concertation avec lui
- obtenir par la discussion et l'échange, l'adhésion de l'agent (pour perdre ses congés!!!)

La direction aura un rôle de contrôle uniquement alors qu'elle a nécessairement toutes les informations, dans les tableaux de « reporting »

À la demande d'une OS, le directeur confirme par ailleurs l'application de la circulaire du 31 mars 2017 relative à l'application des règles en matière de temps de travail dans la Fonction Publique.

Ainsi, les autorisations spéciales d'absence ne génèrent pas de jour de réduction du temps de travail.

À vous de conclure !

Nous rappelons aux collègues d'être extrêmement vigilants sur ces décomptes qui seront déterminants pour le retrait de leurs jours de congés ou/et d'ARTT !!!

Point sur le télétravail

Le mini questionnaire à destination des télétravailleurs (cf précédente audio) est en fin d'élaboration et devrait être envoyé demain sur les adresses personnelles des agents ou si cette démarche s'avère impossible via Ulysse 37.

La prochaine audioconférence en format CHSCT aura lieu vendredi 15 mai 2020 à 15h.



N'oubliez-pas ;

Vous pouvez consulter toutes les informations qui nous sont transmises sur nos sites syndicaux et nous contacter autant que de besoin.

CGT :

Michèle RENAUDIN : michele.renaudin@free.fr

Séverine MANDEREAU : sev93300@gmail.com

Adresse du site de la CGT Finances Publiques 37: <http://www.dgfip.cgt.fr/037/>

Solidaires :

Géraldine CONEJERO : <mailto:geraldine.conejero@dgfip.finances.gouv.fr>

Marie AUDEBERT : marie.audebert@dgfip.finances.gouv.fr

Désormais,

La rubrique VIE PRATIQUE> SYNDICATS du site ULYSSE 37 a été mise à jour, vous pouvez désormais, accéder directement au site de Solidaires Finances Publiques 37 !...

FO :

Gilles LAVERGNE : gilles.lavergne@dgfip.finances.gouv.fr

Sylvie AKHBARI : sylvie.akhbari@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse du site local FO-DGFIP37 : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/037/> à partir de "nous contacter"